

ANNEXES

Annexes

- Décret n°2.87.749 du 8 jourmada I 1408 (30 décembre 1987), instituant au profit du Centre Cinématographique Marocain une taxe parafiscale sur les spectacles cinématographiques tel qu'il a été modifié et complété par le Décret n°2.93.963 du 6 moharram 1415 (16 juin 1994) ;
- Arrêté conjoint du Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et du Ministre des Finances et de la Privatisation modifiant l'Arrêté conjoint du 7 novembre 2003 fixant les modalités d'application du Décret n°2.87.749 du 8 jourmada I 1408 (30 décembre 1987) instituant au profit du Centre Cinématographique Marocain une taxe parafiscale sur les spectacles cinématographiques ; tel qu'il a été modifié et complété en date du 12 décembre 2005.
- Protocole d'Accord relatif au fonds d'aide à la production cinématographique du 2 septembre 2004 ;
- Avenant au protocole d'accord relatif au Fonds d'Aide à la production cinématographique en date du 14 octobre 2006 ;
- Note circulaire relative à l'utilisation de l'avance sur recette du 9 janvier 2006 ;
- Nomenclature des dépenses d'un film de fiction (long ou court métrage);
- Liste des documents à fournir pour chaque type de candidature ;
- Divers formulaires;
- Modèle de contrat de remboursement.